



Envoi au contrôle de légalité le : 17 juillet 2023

Publication électronique le : 17 juillet 2023

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 3 JUILLET 2023

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Olivier BARBARIN

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Daniel MACIEJASZ, Mme Caroline MATRAT, Mme Maité MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Frédéric MELCHIOR.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT.

BOURSE INITIATIVES JEUNE : AIDE AUX PROJETS

(N°2023-316)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1111-4 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais - Pacte des réussites citoyennes » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Education, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 20/06/2023 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer une participation, pour un montant de 1 400 €, au titre du dispositif « Bourse Initiatives Jeunes », à l'association AEP Millénium, conformément à la fiche en annexe et selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C03-338D02	6568/93338	Mesures jeunesse	55 000,00	1400,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 3 juillet 2023

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

FICHE SYNTHÈSE - PARTICULIER
BOURSE INITIATIVES JEUNES

Date

20-juin-23

Dossier n°

021

PROJET	Titre : Fête autour des cultures urbaines	Thématique : Culture
	Nom de la structure : Association AEP Millenium	Ville : Marles-les-Mines

PORTEUR DU PROJET	Nom	Prénom	Age	Situation scolaire ou professionnelle	Ville de résidence	Canton
	BRIGE	Florine	■	■	■	Béthune
	DEFRANCE	Emeline	■	■	■	Auchel
	WILLOCQ	Solline	■	■	■	Auchel

DESCRIPTIF DU PROJET	Les 3 jeunes souhaitent organiser une fête dans leur quartier reconnu en QPV pour partager leur passion de la danse et échanger avec les jeunes issus de ce quartier, notamment sur la culture urbaine.
	Cette fête aura lieu le samedi 3 juin. Des initiations, des ateliers de hip hop et de street seront proposés aux habitants. Les jeunes auront préparé ces ateliers en amont et sont accompagnés par des professeurs diplômés d'Etat.
	Le but est aussi d'élargir les activités offertes ce samedi à d'autres disciplines artistiques (graph'...), sportives (basket, rampe de skate...) ou culturelles (expositions photos, défilé de mode...).
	La journée se terminera par un spectacle donné par les élèves de cours de hip hop et de street de leur association (AEP Millénium).
	Les services techniques seront sollicités pour la partie logistique et les parents seront sollicités pour l'encadrement des jeunes qui seront accueillis ce jour là.
	La musique urbaine sera le fil conducteur de la journée.
	Les jeunes s'occuperont de la partie communication.
	Un reportage photos sera réalisé et des vidéos seront postées sur les réseaux sociaux.

BUDGET	DEPENSES	Montant	%	RECETTES	Montant	%
	15 cours de hip hop	675,00 €	13%	Autofinancement	1 000,00 €	20%
15 cours de street	525,00 €	11%	Bourse Initiatives Jeunes	2 500,00 €	50%	
Location rampe skate	1 100,00 €	22%	Commune (part annuelle de la subvention)	300,00 €	6%	
Costumes	300,00 €	6%	Partenaires privés, sponsors	500,00 €	10%	
Grapheurs	500,00 €	10%				
Reportage vidéo	300,00 €	6%				
Prestation DJ	500,00 €	10%				
Charges liées au local de l'association	100,00 €	2%				
Administration	300,00 €	6%				
Emploi contributions volontaire en nature	700,00 €	14%	Contribution volontaire en nature	700,00 €	14%	
TOTAL	5 000,00 €	100%	TOTAL	5 000,00 €	100%	

Proposition des services	Montant Proposé : 1 400 €	L'association AEP Millénium encourage et accompagne les jeunes adhérents à mener des projets en autonomie.
---------------------------------	----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Mission Jeunesse et Citoyenneté

RAPPORT N°31

Territoire(s): Artois

Canton(s): AUCHEL

EPCI(s): C. d'Agglo. de Béthune Bruay Artois Lys, Romane

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 3 JUILLET 2023

BOURSE INITIATIVES JEUNE : AIDE AUX PROJETS

La présente délibération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de mandat « agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » et plus particulièrement dans le cadre de l'ambition 6 – faire des politiques départementales des tremplins vers la citoyenneté du Pacte des réussites citoyennes.

Conformément à l'article L.1111-4 du Code général des collectivités territoriales, et dans le cadre de sa politique jeunesse, le Département a décidé d'encourager les initiatives et l'engagement des jeunes du Pas-de-Calais en proposant une Bourse Initiatives Jeunes.

Pensé comme « un coup de pouce », ce dispositif permet de développer l'esprit d'initiatives chez les jeunes âgés de 16 à 25 ans et de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets qui peuvent s'inscrire dans les domaines citoyens, solidaires, culturels, sportifs, ...

Suite à la réunion du Conseil départemental du 24 janvier 2022, le montant de la bourse est plafonné à 500 € pour les projets individuels et à 2.500 € pour les projets collectifs. Dorénavant, les critères et les conditions d'accès à la bourse permettent à des associations locales qui développent des projets favorisant l'engagement et la prise d'initiatives des jeunes, d'émarger à la bourse. Un seul projet par an et par jeune peut être financé. L'aide du Département ne peut excéder 50% du budget prévisionnel.

1 nouveau dossier a été déposé et fait l'objet d'une proposition :

L'association AEP Millénium de Marles-les-Mines pour un projet d'une fête organisée le samedi 3 juin sur les cultures urbaines.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant d'attribuer une participation, pour un montant de 1 400 €, au titre du dispositif « Bourse Initiatives Jeunes », à l'association AEP Millénium.

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C03-338D02	6568/93338	Mesures jeunesse	55 000,00	44 070,00	1 400,00	42 670,00

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 20/06/2023.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY